



Cercle Notre-Dame-de-Guadalupe **Déclaration sur l'inclusion de la DNUDPA dans la loi canadienne**

Le Cercle Notre-Dame-de-Guadalupe apprécie l'action du gouvernement qui consiste à présenter un projet de loi afin d'inclure la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) dans la loi canadienne. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un pas important vers un cadre de collaboration avec les peuples autochtones au Canada.

Le Cercle Notre-Dame-de-Guadalupe est une coalition catholique composée d'Autochtones, d'évêques, de représentants et représentantes de mouvements laïques, de membres du clergé et d'instituts de vie consacrée, engagés dans le renouvellement et la promotion des relations entre l'Église catholique et les peuples autochtones au Canada. Le Cercle a constamment affirmé la Déclaration comme le cadre pour la réconciliation en réponse à l'appel à l'action 48 de la CVR.

Bien que nous ayons des réserves à endosser tous les aspects du **projet de loi C-15 : Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones** dans sa forme actuelle, nous croyons que l'importance d'inclure la DNUDPA dans la législation canadienne ne doit pas être sous-estimée et nous espérons qu'après consultation, examen, et tout autre amendement approprié, il sera prêt à être adopté dans un délai convenable. En particulier, nous souhaitons attirer l'attention sur l'article 19 de la Déclaration, qui demande à consulter et à coopérer de bonne foi avec les peuples autochtones concernés, par l'entremise de leurs institutions représentatives, dans le but d'obtenir leur consentement préalable — donné librement et en connaissance de cause, avant d'adopter et de mettre en œuvre des mesures législatives ou administratives qui pourraient les affecter.

Nous nous engageons à faire ce que nous pouvons pour aider notre communauté catholique à mieux faire connaître l'importance de la DNUDPA comme cadre pour la réconciliation et des relations justes au Canada.

Mgr Murray Chatlain et M. Tom Dearhouse,
Au nom du Cercle Notre-Dame-de-Guadalupe